



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Centrale-nucleaire-de-Brennilis>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Centrale nucléaire de Brennilis : une inspection menée par l'Autorité de sûreté conforte les accusations portées par le Réseau "Sortir du nucléaire"**

11 juillet 2007

Centrale nucléaire de Brennilis : une inspection menée par l'Autorité de sûreté conforte les accusations portées par le Réseau "Sortir du nucléaire"

En obtenant du Conseil d'Etat, le 6 juin dernier, l'annulation du décret autorisant EDF à effectuer le démantèlement complet de la centrale nucléaire de Brennilis, le Réseau "Sortir du nucléaire" avait bien précisé qu'il ne s'agissait pas seulement de pointer des infractions administratives commises par EDF, mais aussi (et surtout) de dénoncer un véritable tour de passe-passe : en "magnifiant" le chantier de Brennilis, EDF tente d'abuser l'opinion en lui laissant croire que le démantèlement d'un réacteur nucléaire ne pose pas de problèmes... et qu'il est donc justifié d'en construire de nouveaux (cf projet EPR à Flamanville dans la Manche)

Alors que le Réseau "Sortir du nucléaire" a d'ores et déjà pointé des problèmes importants (*) concernant le démantèlement de Brennilis, une inspection menée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) vient confirmer que ce chantier se déroulait de façon tout à fait anormale. Cette inspection a été menée le 31 mai 2007, le compte-rendu est daté du 20 juin, mais ce n'est que ce mardi 10 juillet 2007 qu'il a été (discrètement) mis en ligne sur le site web de l'ASN. On s'étonnera d'ailleurs que cette dernière n'ait pas donné plus de publicité aux graves problèmes mis à jour. Le Réseau "Sortir du nucléaire" s'en charge donc. En voici quelques exemples :

- une corrosion externe assez prononcée d'environ 20% des fûts de déchets radioactifs : les inspecteurs notent que "l'examen visuel des fûts de déchets radioactifs entreposés dans le local 154 de l'enceinte réacteur qui contiennent des déchets produits en 2004 et 2005 met en évidence qu'environ 20% des fûts présentent des signes de corrosion externe assez prononcée. "
- De lourdes erreurs de décomptage des déchets nucléaires : "une incohérence complète (en termes de nombre de colis, de tonnage de déchets et d'activité des déchets nucléaires, des données de production, d'évacuation et des bilans d'entreposage)" pour l'année 2006
- Mais aussi : une "forte sous-évaluation, d'un facteur 30 à 200, de l'activité radiologique de certains déchets tritiés traités par CENTRACO" et "une expédition de déchets nucléaires pour laquelle les documents d'accompagnement ne correspondaient pas au colis envoyé". Aucune de ces deux fautes

"n'a fait l'objet ni d'une déclaration adaptée à l'ASN, par le biais des bilans semestriels notamment, ni d'une intégration appropriée dans le dispositif interne de gestion des non-conformités"

- Des déchets nucléaires stockés de façon à créer des risques d'incendie... alors que des brumisateurs sont hors-service : "la zone où sont regroupés les déchets nucléaires présentant des risques chimiques (piles, aérosols, batteries, acides,...) est trop proche de l'entreposage de déchets tritié". De surcroît, "le brumisateur d'extinction d'incendie semble ne pas pouvoir arroser la zone n°100 où le risque d'ignition spontanée ne peut pourtant pas être écarté." Encore pire : "le brumisateur d'extinction de la zone n°157 était hors service le jour de l'inspection."

- EDF atteint même le ridicule lorsque les inspecteurs notent que "le local dédié à l'entreposage des déchets radioactifs amiantés est normalement fermé à clé (...) mais le local est directement accessible par le local adjacent dont l'issue externe est barrée par trois bandes de ruban adhésif."

- D'une manière plus générale, "les inspecteurs ont relevé que les inventaires réguliers des entreposages de déchets radioactifs de l'enceinte réacteur méritaient d'être mieux tenus à jour, notamment pour veiller également à la cohérence de la gestion globale des charges calorifiques."

- Enfin, diverses autres non-conformités ont été pointées concernant "les dossiers d'expédition de déchets radioactifs", mais aussi "la protection contre la foudre des conteneurs de déchets combustibles solides", ou "la gestion des déchets du chantier assainissement chimique des murs des locaux à risque mercure."

Cette inspection menée par l'Autorité de sûreté nucléaire conforte donc largement les accusations portées par le Réseau "Sortir du nucléaire" concernant les opérations menées par EDF à Brennilis. Le démantèlement d'un réacteur nucléaire est une opération lourde, chère et dangereuse, qui ne saurait être menée à l'emporte-pièce.

L'affaire Brennilis n'est de toute évidence que le prélude à de très graves déconvenues lors du démantèlement du parc nucléaire d'EDF (environ 70 réacteurs, dont 58 encore en activité qui sont beaucoup plus gros que celui de Brennilis). Il faut prendre conscience que, contrairement à ce qui est hélas affirmé la plupart du temps, l'option nucléaire imposée en France est une très lourde erreur que les citoyens vont tôt ou tard payer très cher. Il convient donc, avant tout, de ne pas construire de nouveaux réacteurs pour ne pas perpétuer et démultiplier ce grave problème.

Réseau "Sortir du nucléaire" - Contact : 06.64.100.333

(*) Il n'existe pas actuellement de solution pour les déchets les plus radioactifs générés par le démantèlement de la centrale de Brennilis. Il semble que EDF envisage de les expédier vers le centre nucléaire du Bugey (Ain) mais... le site d'entreposage n'existe pas (il est annoncé pour 2015). De toute façon, cet entreposage ne serait pas une solution pérenne : si les déchets de Brennilis sont envoyés au Bugey, ils devront tôt ou tard être expédiés ailleurs, ce qui démultipliera les coûts, les transports et les dangers associés.

Document ASN :

https://www.asn.fr/sections/dernieres_actus/production-entreposage-evacuation/downloadFile/file/INS-2007-EDFARR-003.pdf